m2m
MONT DE MARSAN MAGAZINE
www.montdemarsan.fr
VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL
N° 27 / AVRIL > MAI 2013

dossier ▸

Stationnez zen

PAGES 14/15

PAGE 5

actu ▸ **Rythmes scolaires**
La semaine d'école à 4,5 jours en 2014

PAGE 17

mag ▸ **Redynamisation du centre-ville**
Les Halles, un lieu de vie

NV200

NAVARA

NV400

NISSAN NISSAN NISSAN NISSAN
AUTREMENT EN VILLE EN FAMILLE AU TRAVAIL

NISSAN MONT DE MARSAN

432 rue de la Ferme Carboué
40000 Mont de Marsan
Tél : 05 58 44 64 40

Retrouvez toutes nos offres sur auto64 40.fr

NISSAN
SHIFT_

Directrice de la publication : Geneviève Darrieussecq ▶ **Rédactrice en chef :** Marianne Warnet ▶ **Rédaction :** Céline Dodon, Pascal Larrazet, Sandrine Persillon, François Puyo, Krystel Szypula ▶ **Publicité :** Lacoste-Roque ▶ **Conception graphique :** Monsieur Formydable ▶ **Photographies :** Paul Soubiron, Studio Ernest, service communication, M Fleury ▶ **Imprimeur :** Castay, imprimé sur papier PEFC (gestion forestière durable certifiée) avec des encres à base végétale (vernis et diluants) ▶ **Distribution :** Mairie de Mont de Marsan ▶ **Tirage :** 17.000 exemplaires (20.000 exemplaires pour l'agenda) ▶ **Dépôt légal :** Avril 2013

La rédaction remercie les annonceurs et les personnes qui ont participé à la parution de ce numéro.

pages 4 / 13 ▶ actu

Page 4 / Le BIJ ouvre ses portes

Page 5 / Le semaine à 4,5 jours en 2014

Page 9 / Passeport : un rendez-vous pour gagner du temps

Pages 10 / 11 / Le bilan des Conseils de quartiers

pages 14 / 15 ▶ dossier

Stationnez zen

pages 12 / 13 & 16 / 22 ▶ mag

Page 12 / Le Manot retrouve une seconde jeunesse

Page 13 / Lucas Mahias, conjuguer vitesse et prévention

Page 17 / Les Halles, un lieu de vie

Page 19 / Arte Flamenco, 25ème

Circulons mieux

Les grands travaux du Boulevard Nord ont démarré.
En se rendant sur ce chantier, on prend tout de suite conscience des enjeux et du changement que cela représentera dans notre vie quotidienne. Aller de la route de Sabres à la route de Canenx sans passer par le centre-ville !
Ce trajet, sera demain une voie directe qui désenclavera le quartier Nord et permettra à terme le transit direct entre l'Est et l'Ouest de l'agglomération.

Dès les premiers mois de l'année 2014, la mise en service du premier tronçon du Boulevard Nord entre la Base Aérienne et l'avenue de Canenx devrait réduire de 30% la circulation automobile au niveau de l'avenue Victor Hugo et l'avenue Foch.
Le 2ème tronçon de ce nouvel axe routier, prévu entre 2015 et 2016, reliera la route de Sabres à la base aérienne, et donc à l'avenue de Canenx.

Cet équipement, que les Montois et les habitants de tout le bassin de vie attendent depuis de nombreuses années, fera évoluer très positivement les conditions de circulation dans notre ville. Il viendra compléter un schéma global des déplacements que nous développons avec beaucoup de conviction.

Nouveau réseau TMA pour les transports en commun, développement important des pistes cyclables, réorganisation de l'offre de stationnement en centre-ville, futur pôle d'échange multimodal à la gare, sans oublier le projet des Berges qui permettra dès l'hiver prochain de relier le quai Silguy au futur belvédère de la route de Bayonne à pied par une passerelle. Ce sont tous les modes de circulation dans la ville qui s'en trouveront modifiés, simplifiés, diversifiés.

L'objectif est de permettre à chacun, employés, riverains, visiteurs, promeneurs, usagers ou clients, de choisir le mode de déplacement le plus adapté à ses besoins, à ses goûts et à ses contraintes.

Mieux circuler c'est gagner du temps, c'est aussi moins consommer et donc économiser, c'est enfin préserver l'environnement. C'est améliorer le quotidien et l'attractivité du territoire.

Avec mes sincères amitiés
Geneviève Darrieussecq

Télex

Le BIJ (Bureau Information Jeunesse) accueille, informe et oriente les jeunes dans tous les domaines de la vie quotidienne - rue Lacataye - 05 58 03 82 63 - m2j.montdemarsan.fr >>> **Abonnez-vous à la version numérique du M2M** sur www.montdemarsan.fr ▶▶▶

actu

▲ L'Office de tourisme du Marsan, prêt pour la saison

Installés dans leurs nouveaux locaux (inaugurés fin mars), place Charles-de-Gaulle, les agents de l'Office de Tourisme du Marsan sont maintenant fin prêts à accueillir les touristes. En flânant un peu du côté de la Cale de l'Abreuvoir et du Mont de Marsan historique, on a déjà pu croisé des Orléannais et même un car d'amateurs d'art et d'architecture japonais ! Retrouvez l'application "le Marsan tourisme" sur votre tablette tactile en la téléchargent depuis votre plate-forme habituelle. L'équipe travaille au programme de visites de cet été et vous accueille du lundi au samedi de 9h à 18h.

PUBLICITÉ

P. MAISONNAVE
depuis 1947

RAVALEMENT : Isolation thermique par l'extérieur.

- écomonie d'énergie
- confort thermique et phonique
- garantie 10 ans
- droit aux primes d'énergie

Eco prêt à taux 0* - crédit d'impôts jusqu'à 22%
prêt et aide de financement

ISOLATION - PEINTURE - DÉCORATION "Les Trois Pinceaux"
5, bd Jean Lacoste - MONT DE MARSAN
05 58 46 57 58 - www.maisonnave-peinture.fr
QUALIBAT

Le BIJ ouvre ses portes

Le BIJ (Bureau information jeunesse) a ouvert ses portes le 24 avril en plein cœur de ville. Sa vocation ? Devenir le lieu d'échanges et de vie des 12-25 ans.

Fort du constat de l'absence de lieu spécifiquement destiné aux 12-25 ans, la Ville a souhaité mettre en place un diagnostic sur la jeunesse montoise, préalable au Projet Educatif Territorial. L'ouverture d'un Bureau Information Jeunesse en était ressortie comme prioritaire. C'est chose faite !

L'ancienne bibliothèque jeunesse, située rue Lacataye, devient le Bureau Information Jeunesse, plus communément appelé BIJ, à partir du mercredi 24 avril. Ce service municipal a pour missions d'accueillir, d'informer et d'orienter les jeunes dans tous les domaines de la vie quotidienne. Il concentre un maximum d'informations dans tous les domaines : loisirs, vacances, séjours en France et à l'étranger, culture, santé, vie pratique, etc... Le Bureau Information Jeunesse fait parti d'un réseau national (CIDJ) et régional (CIJA). Quatre animateurs formés spécialement assureront l'accueil, l'accompagnement et l'orientation du public, éventuellement vers d'autres structures partenaires. Outre différentes missions d'aide à l'insertion professionnelle, via des ateliers de recherches d'emploi, c.v et candidatures, opérations "jobs d'été", les animateurs pourront accompagner les jeunes et les familles dans leurs démarches sur la mobilité professionnelle ou sociale, et sur les différentes actions portées par le Conseil Local de la Jeunesse.

Le BIJ est également voué à sensibiliser les jeunes autour des thématiques sociales et de santé qui rythment le calendrier, en s'associant à certaines opérations comme le Téléthon, les Journées contre le SIDA, la Journée de la Femme, etc.

Le but est de faire du BIJ qu'un point statique de renseignements et un lieu d'échanges et de vie pour les 12-25 ans.

LE BIJ, EN PRATIQUE

▶ **Bureau Information Jeunesse**
Rue Lacataye
40000 Mont de Marsan
Tél : 05 58 03 82 63
bij@montdemarsan.fr

▶ **Ouverture en période scolaire**
mardi : 12h30-18h30
mercredi : 10h-18h30
jeudi : 12h30 -18h30
vendredi : 12h30-18h30
samedi : 9h30-12h30
En période de vacances,
les horaires changent !
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi :
de 10h à 17h
Attention, le BIJ sera fermé du 14 juillet au 18 août 2013

m2j.montdemarsan.fr

La semaine à 4,5 jours
dans les écoles montoises en 2014

Le Conseil municipal du 28 mars a voté pour une application de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée 2014. Un délai nécessaire pour proposer la meilleure organisation possible pour le bien-être des élèves Montois et de leurs familles.

Le Gouvernement, par décret en date du 24 janvier 2013, a modifié l'organisation des rythmes scolaires. Voici concrétement les grandes lignes de cette réforme qui concerne toutes les écoles maternelles et élémentaires.

Il y aura toujours 24 heures d'enseignement par semaine, et 36 semaines d'enseignement par année scolaire. Le principal changement réside dans l'instauration d'une demi-journée d'école supplémentaire (de préférence le mercredi matin).

Les 24 heures hebdomadaires d'enseignement seront donc réparties sur 9 demi-journées au lieu de 8 demi-journées actuellement. Le temps ainsi libéré chaque jour sera occupé par des "activités éducatives" que les mairies devront mettre en place, ou par du soutien individualisé effectué par les enseignants.

DES ACTIVITÉS ÉDUCATIVES AVANT OU APRÈS LA CLASSE

La Ville de Mont de Marsan prend déjà en charge, depuis plusieurs années, des activités éducatives se déroulant pendant la pause méridienne. Le temps éducatif nouveau, qui apparaîtra avec la réforme des rythmes scolaires, devra aller dans le même sens. Il doit favoriser l'égal accès à tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives…

Ce sera donc à la mairie de proposer des activités en établissant un projet éducatif territorial cohérent, en lien avec le corps éducatif et l'Inspection d'Académie. Cela demande un temps de concertation et de travail conséquent, notamment pour adapter ces activités éducatives à chaque projet pédagogique d'école

UNE SOIXANTAINE DE RECRUTEMENTS

Des moyens humains et organisationnels sont nécessaires à la réussite de la mise en place de la réforme, le coût estimé pour la commune de Mont de Marsan est de 480 000 euros par an. Il faudra en effet recruter et former près d'une soixantaine de nouveaux agents à temps partiel. Ces intervenants, qui encadreront les activités éducatives, seront placés sous l'autorité de la mairie.

LE TEMPS DE L'ORGANISATION

Dès la publication du décret par le Gouvernement, la mairie de Mont de Marsan a mis en place un travail sérieux et approfondi pour préparer tous les aspects de la mise en place de la semaine de 4,5 jours.

Après avoir consulté l'ensemble des parents d'élèves et des conseils d'école, le Conseil municipal de Mont de Marsan du 28 mars dernier a fait le choix de se prononcer pour une application de la réforme pour la rentrée de septembre 2014. L'objectif est de ne pas préparer une telle évolution dans la précipitation, mais bel et bien de proposer un dispositif abouti et cohérent dans l'intérêt des enfants.

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DE LA CONCERTATION

DU CÔTÉ DES FAMILLES

▶ **41,6 %** des parents ont répondu au questionnaire envoyé par la Ville

▶ **Plus de 80 %** des parents pensent que leurs enfants participeront aux activités périscolaires proposées (qu'elles aient lieu après la pause méridienne ou en fin d'après-midi).

▶ **76 %** des parents préfèrent que la demi-journée supplémentaire soit le mercredi matin.

▶ **Près de 46 %** des parents ont indiqué leur préférence pour une mise en application de la réforme en 2014, 32% ont opté pour 2013 et 22% ne se sont pas prononcés sur la question.

AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE

▶ **15 Directeurs et Directrices d'écoles Montoises** (sur un total de 20) se sont prononcés pour une mise en application de la réforme scolaire en 2014.

▶ **13 des 20 conseils d'écoles** se sont prononcés pour une application en 2014. Trois de ceux qui se sont prononcés pour 2013 souhaitaient toutefois que cette mise en application soit accompagnée des moyens supplémentaires (cantine le mercredi midi et navettes pour les centres de loisirs)

UN PEU D'HISTOIRE MONTOISE

Cela fait 23 ans que la semaine de 4 jours a été mise en place dans les écoles de Mont de Marsan. Les familles et la vie de la cité se sont depuis largement habituées à ce rythme... et devront donc se préparer à évoluer à nouveau. Jusqu'à la fin des années 1980, les élèves avaient cours le samedi matin. L'instauration du mercredi matin, et des activités éducatives prises en charge directement par la Mairie seront donc de grandes nouveautés à partir de septembre 2014.

PUBLICITÉ

Télex

▶▶▶ **Nouveau site Internet dédié au développement économique du Marsan Agglomération :** lemarsan-entreprendre.fr >>> **Vide greniers** – mer. 8/05 (gymnase du Beillet - 8h/18h) - organisés par le Conseil de quartier Beillet/Dagas/Chourié - Inscrivez-vous gratuitement - Rens. 05 58 05 87 52 >>> **Partir en mission de Congé Solidaire** pour renforcer l'autonomie des populations et la protection de leur environnement : www.planete-urgence.org >>> **montdemarsan.fr :** la lettre d'information numérique - les informations municipales une fois par mois - abonnez-vous sur www.montdemarsan.fr ▶▶▶

actu

▲ Et pourquoi pas créer son entreprise ?

Dans un même espace, 40 spécialistes (notaires, avocats, experts comptables, banquiers, etc) répondent aux questions des futurs créateurs et repreneurs et les guident dans les phases décisives de leur projet. Vous hésitez à franchir le pas de l'installation dans des activités de type artisanal, commercial, industriel ou de services : faites vous conseiller.

15e édition des "Faites de la Création & Reprise d'Entreprise" du 11 au 14 juin
Journée montoise : 14 juin de 13h à 17h - CCI des Landes

Organisée conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie et la Chambre de métiers et de l'artisanat des Landes www.cma-landes.fr / www.landes.cci.fr

Les décisions du Conseil municipal

C'EST VOTÉ !

SÉANCE DU 28 MARS 2013

▶ **Mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires à compter de septembre 2014**

▶ **Quartier du Gouaillardet :** création du réseau de chaleur par la Ville financé par l'OPH des Landes

▶ **Tableau des subventions** à verser aux associations - exercice budgétaire 2013

▶ **Convention avec les associations** recevant plus de 23 000 euros de subvention (fonctionnement et mise à disposition de personnels) : AMAC, Amicale des fêtes et quartiers, Orchestre Montois, COSS, Étoile Sportive Montoise, Stade Montois Omnisports

▶ **Convention de partenariat** avec la SASP Stade Montois Rugby Pro.

▶ **Vente des logements** de l'école du Carboué et de l'école du Peyrouat

▶ **Vente de l'ancienne bibliothèque** (place C. de Gaulle) afin de créer des logements

▶ **Campagne de ravalement de façades :** attribution de subventions

▶ **Dans le cadre de la construction du Boulevard Nord**, la Ville cède des parcelles à titre gratuit au Marsan agglomération

SÉANCE DU 8 AVRIL 2013

▶ Le conseil municipal a été informé du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur les **comptes et la gestion du CCAS** de 2005 à 2011

▶ **Fixation des taux d'imposition** des taxes locales : taxe d'habitation (18.89%) - taxe foncier bâti (18.71%) - taxe foncier non bâti (32.48%). Taux qui n'augmentent pas depuis 2008

LES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX auront lieu les mercredis 15 mai et 26 juin 2013 à 19h.

Retrouver l'ensemble des projets débattus et la version audio des conseils municipaux sur www.montdemarsan.fr

COMMENT ÇA MARCHE ?

Comptes administratifs et comptes de gestion du Trésorier Municipal 2012

Le compte administratif retrace la situation exacte et réelle des finances de la collectivité (opérations réalisées et les restes à réaliser). Il est établi en fin d'exercice budgétaire.
Il reprend les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité. C'est donc le résultat de l'exécution par le maire des budgets votés par le Conseil municipal. Il doit correspondre au compte de gestion, établi parallèlement par le Receveur municipal.

▶ Approbation du compte administratif principal de la Ville et des budgets annexes. La délibération d'affectation des résultats est intervenue après le vote du compte administratif.

▶ Vote du Budget supplémentaire du budget principal de la Ville et des budgets annexes. En effet, le Conseil municipal ayant voté le compte administratif après le budget primitif, la collectivité doit adopter un budget supplémentaire pour intégrer les résultats.

Le ruedo du Plumaçon s'offre à l'aficiòn

Une fois n'est pas coutume, ce sont les aficionados qui ont foulé la piste du Plumaçon à l'occasion de l'annonce des cartels 2013 de la Madeleine.

Passer de l'ombre à la lumière au son de l'Orchestre Montois via un couloir minuscule et se retrouver au centre des arènes du Plumaçon sur le ruedo, là même où un an plus tôt Jazmin sortait vivant du combat livré avec Tejela…
Les émotions pour les aficionados ne faisaient que commencer. Après une Madeleine 2012 exceptionnelle (13 oreilles et 1 toro gracié), il était difficile pour la commission taurine et Marie Sara de retrouver une telle alchimie entre la présentation de toros dignes d'arènes de haut standing et la présence des figuras. Et pourtant à chacune des 5 bâches déroulées, le public de connaisseurs a été ravi : reconduction des triomphateurs 2012 (élevages et matadors), présence de la majorité des plus grands toreros actuels, nouveautés avec un mano a mano mais aussi le combat d'une figura dans une corrida toriste et la découverte d'un nouveau fer, retour d'un élevage mythique… Sur le papier une feria de tous les espoirs, maintenant reste la vérité du ruedo du 17 au 21 juillet…
L'annonce avait été précédée de la présentation de la novillada de Saint Perdon qui aura lieu au Plumaçon (dimanche 1er septembre) puis par la présentation de l'affiche du concours landais au parti pris résolument moderne qui a fait écho à la présentation de l'affiche de la Madeleine 2013 choisie par concours et réalisée par une jeune Montoise, Estelle Chassagnole. Suite à l'annonce des cartels, les aficionados ont pu découvrir la vidéo des toros au campo avec le pot de l'amitié dans un patio de caballos bondé. La Madeleine 2013 est désormais lancée !

POURQUOI S'ABONNER ?

▶ 4,5% de réduction par rapport au prix unitaire des billets
▶ Exonération totale des droits de location
▶ Reconduction possible d'une année sur l'autre
▶ Ouverture anticipée du bureau de location pour l'achat de places supplémentaires.
▶ Participation au tirage au sort effectué sous contrôle d'Huissier de Justice de 5 callejones pour chaque corrida formelle.
▶ Une entrée gratuite pour la novillada sans picador
▶ La place pour la novillada bénéficie d'une remise de 50 %
▶ Réception de la Lettre d'information taurine : "Le Plumaçon"

AGENDA BILLETTERIE

▶ **Billetterie en ligne**
Ouverture le 10 juin 2013 à 9h
▶ **Billetterie tout public** (à la Régie)
- Les 17, 18 et 19 juin
journées continues de 8h à 17h
- Du 20 juin au 12 juillet
horaires habituels de la Régie
▶ **Billetterie pendant les fêtes**
(aux guichets des arènes du Plumaçon)

Retrouvez l'intégralité du programme et la présentation des spectacles taurins par la commission taurine et Marie Sara sur www.fetesmadeleine.fr

(Novilladas

Je soutiens la tauromachie, je vais aux novilladas !

Dans le but de promouvoir les traditions taurines sous toutes ses formes et favoriser la découverte de cette culture, les novilladas seront encore cette année inscrites au programme des spectacles taurins présentés dans les arènes du Plumaçon. Pour les abonnés, la Ville de Mont de Marsan offre l'entrée gratuite pour la novillada sans picador et maintient son effort sur le prix de la novillada piquée.

▲ L'afición réunie au Théâtre

Les abonnés des arènes montoises et les peñas taurines ont été conviés aux "Prix de la Madeleine 2012", le samedi 16 février dernier. Cette matinée était organisée par la Ville de Mont de Marsan, en partenariat avec plusieurs associations, clubs et cercles taurins.
Merci aux 350 aficionados qui avaient répondu présents à l'invitation. Ils ont ainsi pu voir les lauréats, matadors comme ganaderos : Julien Lescarret, Matias Tejela, David Mora, Fernando Robleño, Ivan Fandiño, José Escolar Gil et Ricardo Gallardo (Fuente Ymbro). Une belle matinée taurine où toreros, éleveurs et aficionados ont pu prolonger l'émotion de la feria 2012 jusque sous les Halles.

PUBLICITÉ
Castay depuis 1922
imprimerie
IMPRIM'VERT
contact@castay.fr
PEFC
11 boulevard Jean Lacoste
40000 MONT DE MARSAN
Tél. 05 58 75 22 22
Fax 05 58 06 00 12
Zi route de Bordeaux
40800 AIRE SUR L'ADOUR
Tél. 05 58 71 60 43
Fax 05 58 71 87 58

PUBLICITÉ
Location chapiteaux - vaisselle - linge
matériel de cuisine - chauffage
CHAPITEAUX de CHALOSSE
Le spécialiste du matériel de réception
Le Caloy, 120 Rte de Roquefort - St AVIT - 05 58 46 62 62
leschapiteauxdechalosse@orange.fr

PUBLICITÉ
Automobile Club
Contrôle Technique
Votre contrôle technique à 57 €*
DEKRA
*offre non cumulable valable sur un contrôle obligatoire complet sauf GPL jusqu'au 30/06/2013
SAINT PIERRE DU MONT
71, av. du corps Franc Pommies
Route de Bayonne
05 58 75 03 24
Rendez-vous en ligne sur www.autoclub40.fr

Télex

▶▶▶ **Rugby fille :** venez participer aux entrainements - pour toutes les filles nées en 95 96 97 la licence est gratuite - 05 58 75 43 80 >>> **Erratum :** dans le n°26 du M2M, le club housse du Beillet a été attribué par erreur à l'Étoile Sportive Montoise. Son locataire est la section basket de Saint Médard >>> **Journée mondiale de lutte contre la fibromyalgie :** 12 mai >>> **Vide dressing** de 9h-17h (réservé uniquement aux particuliers) et Street golf autour des arènes de 15h à 17h - organisés par le Conseil de quartier des Arènes - le 12 mai sur la place des arènes - 05 58 05 87 52 ▶▶▶

▲ Des pommiers à fleurs blanches

Début avril, si vous vous êtes promenés du côté de la Place Charles-de-Gaulle, vous avez pu voir et sentir de très jolies fleurs blanches. Ce sont celles des "malus professor sprenger", pommiers de petite taille cultivés pour leur riche floraison printanière et leur fructification généreuse et colorée à l'automne et très décorative. De petits fruits sphériques, d'environ 2 cm de diamètre, de couleur rouge orangé, arriveront à l'automne et persisteront sur l'arbre tout l'hiver.

RIVIÈRES DANS LA VILLE

La Cale de l'abreuvoir retrouve son charme d'antan

Avec une livraison prévue initialement pour la fin du mois de février, la rénovation de la Cale de l'abreuvoir, entrée début décembre dans sa dernière phase, a pris un peu de délai. La crue de la Midouze a en effet ralenti l'aplanissement des voies par les bulldozers, et par conséquent le pavage. Mais Dame nature est indulgente et les beaux jours revenus il vont tout de même permettre une ultime mise en beauté avant l'été et la Cale de retrouver son charme d'antan...

UNE PETITE HISTOIRE DANS LA GRANDE...

La Cale de l'abreuvoir devrait s'appeler la Cale du lavoir. En effet, la pièce historique en bas de la cale est un lavoir, et non pas un abreuvoir, mais il était si souvent courant autrefois que les bœufs de halage aillent s'y désaltérer que le langage commun a pris le pas sur la réalité, et voilà le lavoir transformé en abreuvoir !

QUARTIER NORD

Le nouveau Quartier Nord, en bref

LOTISSEMENT DU GOUILLARDET

Le projet de relogement des habitants de l'ancien Camp du Rond avance. La municipalité a en effet obtenu gain de cause par le Tribunal administratif de Pau concernant le défrichement d'une partie des terrains du Gouillardet, rendant désormais possible le lancement de la réalisation des logements début septembre par l'Office Public de l'Habitat (OPH40).

UNE CHAUFFERIE FLAMBANT NEUVE POUR L'ÉCO-QUARTIER

Suite à l'obtention des autorisations de construction et d'exploitation, la Régie des eaux a lancé début avril la contruction d'une chaufferie sur le quartier du Peyrouat, située en face de l'école. Celle-ci permettra en étant raccordée au puit de géothermie de récupérer l'eau à 60° et de la porter à température suffisante afin de pouvoir chauffer à terme (livraison en septembre 2013) la crèche Calin-Caline et la bibliothèque Marque-pages du Pôle éducatif, l'école, la salle Georges Brassens et bien entendu la totalité des nouveaux logements du quartier.

PETIT À PETIT, L'OISEAU FAIT SON NID

Suite à la libération des terrains escomptés, la construction de 90 nouveaux logements programmés par l'Office Public de l'Habitat 40 va commencer. Ils seront prêts à sortir de terre d'ici le printemps 2014.

Un rendez-vous pour gagner du temps

Le Service population de la Mairie propose dès les premiers jours de mai de limiter le temps d'attente pour l'instruction du dossier de délivrance des passeports et cartes d'identité.

La Mairie de Mont de Marsan, met en place un système de prise de rendez vous pour l'instruction des dossiers de carte nationale d'identité et de passeport. La commune est en effet équipée de trois dispositifs de recueil qui permettent aujourd'hui de proposer aux usagers de limiter leur attente au guichet et une plus grande sérénité lors de l'accueil en mairie. Voici donc les étapes avec ce qui ne change pas et surtout les nouveautés :

▶ **Étape 1** (sans changement) : vous avez besoin d'un passeport ou d'une carte d'identité, vous vous rendez au Service population de la Mairie et êtes reçu sans rendez-vous pour retirer le dossier et vérifier les papiers nécessaires à fournir. Comptez environ dix minutes pour la durée de l'échange*.
On vous fixe alors un rendez-vous pour la remise des documents.

▶ **Étape 2** (la nouveauté) Pas d'attente ! vous revenez aux date et heure de rendez-vous au Service population. Un des deux agents qualifiés vérifie que le dossier est complet et l'instruit. Comptez environ 20 à 25 minutes.

▶ **Étape 3** (pas de changement) : si vous avez donné un numéro de portable sur le dossier de demande, vous êtes informé(e) par SMS que votre titre d'identité est arrivé en Mairie. Sinon, les agents du service vous ont indiqué une période de réception. Vous pouvez alors téléphoner pour vérifier que votre passeport ou carte d'identité est arrivé. Vous venez ensuite le retirer au Service population sans rendez-vous. Comptez cinq minutes*.
Cette nouvelle organisation entre en vigueur à compter du 2 mai. Le Service population vous accueille du lundi au jeudi de 8h à 17h le vendredi de 8h à 16h et toujours le premier samedi de chaque mois de 8h30 à 11h30.

**** Les durées énoncées concernent bien le temps d'échange. Le temps d'attente reste variable en***

▲ Bienvenue aux jeunes citoyens

Environ 300 Montois ont atteint ou atteindront l'âge de la majorité en 2013. Ils seront donc automatiquement inscrits sur les listes électorales. Ce moment important dans leur vie de citoyen a été célébré en Mairie fin mars, en présence notamment du représentant de Monsieur le Préfet des Landes et de Madame le Maire.
L'occasion aussi de leur remettre un kit du parfait festayre et une carte avantages jeunes pour ceux qui ne l'avaient pas encore.

(Anniversaire)

30 ans de France Bleu

France Bleu Gascogne fête ses 30 ans d'existence avec une semaine d'animations dédiée à ses auditeurs, du 10 au 16 juin.

L'espace des Halles (sous le théâtre municipal) accueillera durant une semaine une série d'événements hors antenne à destination des auditeurs. Plusieurs animations sont prévues : exposition d'environ 200 pochettes de vinyles des années 60 à nos jours, de photographies prises lors des concerts de vedettes de ces années là par Christophe Abramowitz, photographe à France Bleu, mais aussi ateliers radio encadrés par des animateurs pédagogues et un technicien de France Bleu Gascogne destinés aux collégiens et lycéens du Marsan agglomération.

Ces ateliers seront l'occasion de faire découvrir l'univers de la radio aux plus jeunes, puisqu'un petit studio d'enregistrement sera installé sous les Halles. Chaque élève repartira ensuite avec une copie de son enregistrement sur une clé USB. Point d'orgue de la semaine de festivités, le mercredi 12 juin, avec une soirée spéciale au Pôle Cuturel du Marsan. Plusieurs artistes locaux et une tête d'affiche nationale sont invités à se produire auprès des auditeurs de France Bleu Gascogne. Les places, réservées aux auditeurs, sont à gagner à l'antenne les semaines précédentes.

PUBLICITÉ
loubéry.
menuiserie
Fabrication et pose :
Menuiseries
Fermetures
PVC, Bois
Aluminium

Route du Houga - LAGLORIEUSE
05 58 52 95 03 - www.loubery.fr

PUBLICITÉ

ROUTE DE BAYONNE - AV. DES MARTYRS DE LA RÉSISTANCE
MONT-DE-MARSAN - 05 58 45 05 64

PUBLICITÉ
Oliver et Cie
LIQUIDATION TOTALE AVANT TRAVAUX *
JUSQU'AU 14 MAI

*autorisation préfectorale 2013/05
Saint-Pierre-du-Mont
ZA Béziat - 05 58 85 99 69
http://oliveretciee.wix.com/oliver
à côté de Gémo en face de Casa

Télex

▶▶▶ **CCAS :** permanences téléphoniques assistantes sociales tous les matins de 8h30 à 10h - 05 58 46 64 40 >>> **Enquête Insee sur le cadre de vie et la sécurité** jusqu'au 29 juin >>> **Vide poussette** organisé par Jumeaux et Plus, l'Association des Landes - mercredi 1er mai / Château de Nahuques / 9h-17h - 05 59 56 17 50 >>> **Marché Saint Roch** - tous les mardis et samedis matin - retrouvez l'authenticité, la convivialité et le cachet d'un marché classé parmi les "100 plus beaux de France" >>> **Foire de printemps** - sam. 4 mai - Organisée par l'UCAM - 05 58 06 99 45 - www.ucam40.fr ▶▶▶

actu > la vie des quartiers

Le bilan d'activité 2012 des quartiers

Comme le prévoit la charte, les 9 conseils de quartier ont été renouvelés décembre 2012 pour une durée de 2 ans : 50 nouveaux conseillers ont intégré les conseils de quartier, 5 nouveaux présidents. Au total ce sont 135 conseillers (117 habitants et 18 élus) qui prennent de leur temps personnel pour s'investir dans leur quartier.

CONSULTATION DES HABITANTS

▶ 12 réunions publiques à l'occasion du renouvellement des conseils de quartier

▶ 14 réunions sur site. Présentation de plan de circulation aux riverains (rue G. Phœbus et boulevard Brigade Carnot), d'aménagements (cale de l'Abreuvoir, espace vert des Forsythias, lotissement Latappy, bois de Chourié, av Jean Moulin…), information sur le suivi des travaux (entrée ouest, quartier Nord...), présentation de travaux de voirie (avenues de la Gascogne, Albert Camus, avenue des Couturelles ...).

DES RÉALISATIONS

▶ 15 projets d'investissement ont été votés en 2012, 3 restent à réaliser en 2013

DES MOYENS SIGNIFICATIFS

▶ Un budget annuel de 300 000 € (250 000 € pour les travaux d'investissement et 50 000 € pour les frais de fonctionnement).

▶ Un service "vie des quartiers" à la Mairie avec un agent pour s'occuper de la partie administrative et un référent au pôle technique pour suivre les questions techniques. Une élue en charge des conseils de quartier, Marie Christine Bourdieu.

DES PROJETS D'EMBELLISSEMENT COMMUNS

▶ Habillage des colonnes de collecte (verre, papier, textile) : 1 site par îlot sera aménagé. Ces travaux d' embellissement s'étendront sur trois ans

▶ Achat de vases urbains : 5 vases en 2012 et une vingtaine sont en commande pour 2013.

COMMENT SUIVRE L'ACTUALITÉ DE SON QUARTIER OU SAISIR SON CONSEIL ?

▶ Une rubrique régulièrement mise à jour sur le site de la ville, www.montdemarsan.fr / je participe / mon quartier

▶ Des flyers imprimés pour chaque événement

▶ 9 plaquettes de présentation

▶ 9 boîtes aux lettres sur les quartiers

▶ 9 adresses électroniques pour saisir les présidents

▶ 1 permanence du conseil du Peyrouat/ Argenté Nonères, le 1er samedi du mois de 10h à 12h au Point Info quartier Nord (bâtiment le Phare)

DU LIEN SOCIAL CRÉÉ PAR LE BIAIS DES ANIMATIONS

▶ La fête des jardins dernier cru d'avril au Parc Jean Rameau

▶ 4 vide-greniers de mai à septembre dans différents quartiers

▶ 2 animations à thèmes : la Médiévale au centre ville et concours de citrouilles à Barbe d'Or

▶ La fête des voisins

▶ L'exposition "Mon quartier a du talent" par le conseil de Saint Médard

▶ Des animations organisées pour Noël

DES DOLÉANCES RELAYÉES

▶ 168 requêtes transmises au Pôle Technique en 2012 pour instruction

▶ 125 réponses apportées en 2012

▶ À cela s'ajoutent tous les signalements traités directement par le service Allo Mairie 0 800 40 10 40 (anomalies rencontrées sur l'espace public : éclairage, chaussée, feux tricolores, branches d'arbres..) Appel gratuit depuis un poste fixe.

LES CONSEILLERS ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ

▶ Aux 2 réceptions annuelles d'accueil des nouveaux arrivants

▶ Au concours des maisons et balcons fleuris

▶ Aux fêtes de la Madeleine

▶ Au Téléthon

▶ Aux marches dans les quartiers

LES CONSEILS DE QUARTIERS EN CHIFFRES

▶ 88 réunions mensuelles

▶ 9 réunions avec les présidents, le 1er mercredi du mois

▶ 1 assemblée plénière avec l'ensemble des conseillers pour échanger, coordonner les actions et présenter de nouveaux services (le 7 juillet : présentation de TMA)

▶ 4 commissions thématiques avec des référents de chaque quartier

▶ 8 réunions avec la commission animations/rencontres

▶ 1 réunion avec la commission cadre de vie (propreté urbaine, espaces verts..)

▶ 1 réunion avec la commission déplacements/sécurité routière

▶ 1 animation organisée notamment avec des membres de la commission solidarité : le goûter de Noël en faveur des personnes âgées isolées

▶ 3 visites guidées : Hippodrome, Base Aérienne 118 et Médiathèque

ZOOM SUR …

Le repas interquartiers, dimanche 14 avril au hall de Nahuques.

ANIMATIONS À VENIR

Vide greniers (de 8h à 18h)
8 mai, gymnase du Beillet
Conseil de Beillet Dagas Chourié
26 mai, parking espace François Mitterrand
Conseil de Barbe d'Or
30 juin, terrain du Péglé
Conseil de Saint Jean d'Août

Vide dressing (de 9h à 17h) **& street golf** (15h-17h)
12 mai, place des Arènes
Conseil des arènes
Réservé aux particuliers, inscription gratuite au 05 58 05 87 52

Fête des Voisins, 31 mai
Réserver votre kit (invitations, ballons, t. shirt...) au 05 58 05 87 52

Réception d'accueil des nouveaux arrivants, fin mai, en Mairie

PUBLICITÉ
Imprimerie Lacoste-Roque, une entreprise du Groupe Sodal.
Langon, Villenave d'Ornon, Mont-de-Marsan, Marmande, Nogaro
Lacoste-Roque imprimeur
Groupe Sodal imprimeur(s)
40000 Mont-de-Marsan
Tél : 05 58 46 08 08
lacoste-roque@groupe-sodal.com
Notre engagement pour une relation durable
Imprimerie SODAL (33), site de production certifié PEFC & FSC

PUBLICITÉ
SN SOMAP Nettoyage
Nathalie ALBERT
• Bureaux
• Locaux commerciaux
• Syndics de copropriété
• Fins de chantiers
• Extérieurs :
- Espaces verts
- Ramonage
- Lavage de vitres
PARTICULIERS : N° Agrément - Déduction fiscale - Service à la personne
32, rue Alsace Lorraine • Mont de Marsan • 05 58 46 12 70
E-mail : somapnettoyage@orange.fr

PUBLICITÉ
VÊTEMENT DE TRAVAIL, CHAUSSURES DE SÉCURITÉ, EQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS.
BRAGARD Be your best
LANDES PROFESSIONNEL
Z.A. de la Faisanderie • 341, Allée de Lagace • Saint-Avit
05 58 44 80 51 • www.landesprofessionnel.fr

PUBLICITÉ
LA TERRASSE est ouverte !
l'Epicerie Espagnole
l'épicerie chic & tendance
• JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, TERRASSE JUSQU'À MINUIT •
MARDI AU SAMEDI 9h30 • 13h & 15h30 • 19h
PL. PITRAC À MT-DE-MARSAN 05 58 46 57 39
Commandez votre Tapas Box

PUBLICITÉ
Menuiserie aluminium Neuf & Rénovation
LAND'ALU
Portes - Fenêtres
Vérandas
Portails
Volets roulants
401, rue de la Ferme du Conte - MONT DE MARSAN
Tél. 05 58 06 23 02 - www.landalu.com - E-mail : landalu@hotmail.fr

Télex

▶▶▶ **Vide greniers** – dim. 30/06 (Terrain du Péglé - 8h/18h) - organisés par le Conseil de quartier Saint-Jean d'Août - Inscrivez-vous gradi de 9h à 13h et de 14h à 18h) - ecoute-famille@unafam.org >>> **Site internet de la Médiathèque du Marsan :** http://lamediathequedumarsan.fr >>> **Centre de dépistage anonyme et gratuit** - Informations sida, hépatites, IST - 4 allées Raymond Farbos - 05 58 05 12 87 ▶▶▶

▲ Ne les abandonnez plus !

Dans le cadre de son Plan Local de Prévention des Déchets, le Sictom du Marsan a lancé une campagne d'affichage sur l'abandon des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE). Cette campagne a pour but de sensibiliser la population à amener ses déchets dans la filière adéquate afin qu'ils soient recyclés et valorisés. Ils peuvent ainsi être déposés dans l'une des 8 déchetteries du territoire du Sictom du Marsan. Rappelons enfin que s'ils sont en état de fonctionnement, ils peuvent également être donnés à une association.

PUBLICITÉ

Crèche familiale, le Manot retrouve une seconde jeunesse

La crèche familiale de Mont de Marsan gérée par le CCAS (ancienne école du Manot) est devenue maintenant un lieu de rendez-vous pour les assistantes maternelles et enfants dont elles ont la garde.

Crèches collectives ou nounous ? Socialisation de l'enfant ou cocooning, il existe un mode de garde intermédiaire qui apporte aux parents et aux enfants les avantages des deux formules, il s'agit des crèches familiales.

Mont de Marsan dispose de cette structure depuis 1979. Cette crèche est gérée par le CCAS. Les 24 assistantes maternelles agréées par le service de Protection Maternelle Infantile (PMI du Conseil général) sont habilitées à garder à leur domicile, chacune d'elles, de deux à quatre enfants. Voilà pour l'aspect "nounous".

Pour se rencontrer, comme ce serait le cas dans une crèche collective, elles disposent d'un lieu approprié, il s'agit de l'ancienne école maternelle du Manot. C'est là qu'au minimum une fois par semaine (et bien sûr plus si elles le souhaitent), les assistantes maternelles se rendent en compagnie des enfants dont elles ont la garde.

Cette venue dans ces locaux est gagnante/gagnante. Pour les assistantes maternelles c'est un moment privilégié pour échanger avec leurs autres collègues présentes. Elles peuvent ainsi confronter leurs expériences, demander un conseil ou obtenir des informations. Une éducatrice pour jeunes enfants ainsi qu'une psychomotricienne (voir encadré) sont là pour les leur apporter. Christelle Cuvillier, la directrice, est également présente pour compléter cet accompagnement et répondre aux questions relevant de son administration.

Pour les enfants, ce rendez-vous à la crèche familiale a des allures de récréation. C'est l'occasion pour eux de jouer avec d'autres pitchouns et aussi de faire connaissance avec des assistantes maternelles chez qui ils iront peut-être le jour où leur assistante attitrée est indisponible. C'est aussi l'occasion pour les petit(e)s comme pour les grandes (les assistantes maternelles) de participer à un moment de détente que propose tour à tour une conteuse, une musicienne et une artiste (voir encadré).

La crèche familiale est aussi un lieu de rencontres entre les parents, les assistantes maternelles et les représentants du CCAS. À la fois crèche et (grande) famille le Manot donne l'envie de retomber en enfance.

EN BREF

▶ **24 assistantes maternelles** domiciliées à Mont de Marsan, rémunérées par la Ville de Mont de Marsan, gestionnaire de la crèche.

▶ **Les capacités d'accueil sont de 86 places** (équivalent temps plein) ce qui permet l'accueil de 102 enfants à temps plus ou moins partiel. Les plus jeunes sont âgés de 2 mois 1/2 et les plus grands de 6 ans.

▶ **Les assistantes maternelles bénéficient d'une formation permanente** grâce aux journées pédagogiques et aux soutiens des intervenants de la crèche familiale. Elles sont suivies régulièrement à domicile par l'éducatrice qui les accompagne dans la prise en charge de l'enfant.

L'ÉQUIPE

Bénédicte Sanz, éducatrice jeunes enfants, Shirley Tomy, psychomotricienne, Nathalie M'Rica, conteuse (Ma Fabrique à mots), Virginie Balanger, musicienne (CMR), Sophie Martin, arts plastiques (Des couleurs pour le dire), Christelle Cuvillier, directrice de la crèche.

Lucas Mahias, veut conjuguer vitesse et prévention

La carrière du motard montois file à toute allure, le voilà aujourd'hui aligné dans la course les plus prestigieuses au monde. Voici le parcours de Lucas Mahias.

Vous êtes ?
Lucas Mahias, originaire de Benquet, je suis né le 14 avril 1989 à Mont de Marsan. Je suis depuis dix ans pilote de moto de vitesse et je suis, cette saison, engagé dans le championnat du monde d'endurance.

Quelle a été votre formation ?
Mon père est garagiste et j'ai très vite eu la passion pour la moto. J'ai voulu adapter ma scolarité pour en vivre le plus tôt possible. Après le collège, j'ai opté pour une formation en alternance, j'ai ainsi obtenu mon CAP et mon BEP. Mes parents ont approuvé ce choix et ils m'ont toujours aidé durant ma scolarité, comme ils le font aujourd'hui dans ma carrière.

Quelle est votre actualité de pilote ?
Je réalise cette saison un rêve de gosse, être au guidon d'une moto engagée dans le championnat du monde d'endurance. Je vais participer à des courses mythiques comme les 24h du Mans ou le Bol d'Or. Je vais piloter une Yamaha 1000 cm³. Comme pour les voitures, ces compétitions se font par équipe de trois pilotes qui se relaient pendant 24 heures. L'un de mes coéquipiers est belge, l'autre hollandais, le team est belge... j'ai intérêt à me mettre fissa à l'anglais (sourire).

Comment êtes-vous entré dans cette équipe ?
J'ai fait mes preuves dans le championnat de France super sport. Je suis un pilote reconnu et apprécié pour sa vitesse mais aussi pour sa régularité. Je ne suis pas un casse cou. Il faut avoir ce profil pour bien figurer en endurance. Cette saison, je participe aussi à ce championnat de France de vitesse au guidon d'une MV Agusta 600 et j'entends être sur le podium.

La pratique de la moto et des deux roues en ville présentent des dangers, en êtes-vous conscient ?
Bien évidemment, comment ne pourrais-je pas l'être après le terrible accident qui s'est produit à Mont de Marsan début février et qui a coûté la vie à deux jeunes filles. Les dangers de la moto, je les vis au quotidien, mais je respecte aussi toutes les règles de sécurité pour éviter la casse. Quand, sur nos circuits, l'aiguille du compteur s'approche des 300 km/h, mieux vaux être prêt sur le plan de la sécurité. A 60 km/h en scooter, sur la route, c'est la même chose, je me demande même si les risques ne sont pas plus grands.

Quand vous voyez des jeunes enfreindre ces règles de sécurité, comment réagissez-vous ?
Je voudrai leur parler comme un grand frère. Leur faire part de mes expériences, leur raconter mes gamelles et les précautions que je prends pour éviter la catastrophe. Le port d'un casque en bon état est primordial mais pas posé sur le haut du crâne, bien enfoncé et attaché pour qu'il ne s'échappe pas au cours de la chute. Je leur parlerai également de la méfiance qu'ils doivent avoir sur la route, sachant que les automobilistes ne sont souvent pas assez attentifs aux deux roues. J'aurai envie de leur dire pleins de choses, sachant que vu mon âge et mon job je ne passerai pas pour un parent moralisateur ou un policier verbalisateur. Et je m'empresse de dire que ces trois discours sont complémentaires, on ne sera jamais de trop pour faire de la prévention auprès des jeunes.

▲ La piste de BMX inaugurée en grand

Ils étaient près de 300 inscrits pour cette étape de la Coupe d'Aquitaine accueillie sur la toute fraîche piste de BMX de Nahuques à l'invitation du Stade Montois. Depuis début mars, les riders ont donc retrouvé une piste d'entrainement adaptée et surtout la possibilité d'organiser dans de bonnes conditions des compétitions. Rendez-vous est pris début juin (les 8 et 9) pour la finale de la Coupe d'Aquitaine.

PUBLICITÉ

LE DIX BIS
BAR - RESTAURANT
PATIO
10 bis rue Montluc - Mont de Marsan
ouvert du Mardi au Samedi
12h-14h / 19h-2h
le dimanche sur réservations (groupes)
09.53.71.83.97
ledixbis@free.fr
Concerts - Repas de groupe - Formule du jour 12€

PUBLICITÉ

BOIS ET SERVICES
• Elagage - Broyage - Tailles
Entretien parcs et jardins
• Débarras
et gros nettoyage maisons
• Collecte papiers cartons
45 ter, av. de Sabres • Mont de Marsan • 05 58 06 36 02
n°siret : 35340282900033 APE : 8899B

Télex

▶▶▶ **Salon de peinture** et sculpture de Mont de Marsan - Les Halles - du 3 au 30 mai - 05 58 76 18 74 >>> **montdemarsan.fr :** Facebook / Twitter, toutes les infos municipales en temps réel sur les réseaux sociaux >>> **Cérémonie de la Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 :** monument aux Morts >>> **Exposition** "Anna Quinquaud, itinéraires africains dans les années 30" - Musée Despiau-Wlérick – jusqu'au 16/06 >>> **Collecte de sang :** 29 mai /Auberge Landaise / 9h-12h30 - 0 800 744 100 - www.dondusang.net >>> **Festival Atout choeur** - Benquet - du 7 au 10 mai ▶▶▶

Dossier > Stationnement

Stationnez zen

Avec prés de 2700 places de stationnement en centre ville, Mont de Marsan se place au dessus de la moyenne nationale en matière d'offre quantitative de stationnement : 4,5 places par commerce pour une moyenne nationale de 3.
Au delà de la réalité des chiffres, la régie du stationnement travaille pour offrir le meilleur service possible aux usagers. Pour que petit à petit, les habitudes évoluent car rester dans sa voiture pour acheter une baguette ou poster une lettre restera toujours impossible.

STATIONNEMENT EN HYPERCENTRE, MODE D'EMPLOI

Lorsque vous vous garez dans les rues Wlérick, Gambetta, Bastiat, Cordeliers, IV Septembre, Cazaillas, places Charles-de-Gaulle, Pitrac et Saint Roch, vous vous trouvez dans une zone où le stationnement est gratuit. Il est réservé à une très courte durée (maximum 30 minutes par demi-journée), le temps d'accomplir une démarche ou d'effectuer quelques courses.

Des horodateurs délivrant un ticket vous donnant droit à cette demi-heure gratuite jalonnent ces espaces. Ne cherchez pas à y insérer des pièces, ils n'en acceptent pas. Selon le modèle, entrez les chiffres et les lettres de votre plaque d'immatriculation, appuyez sur le bouton vert, suivez les instructions, prenez le ticket et apposez-le sur votre pare-brise.

UNE CAMPAGNE D'INFORMATION POUR UNE ÉVOLUTION DES HABITUDES

Il y a en moyenne 300 places de stationnement libres en centre ville tout au long de la journée. Pour lutter contre l'idée reçue qu'il serait compliqué de se garer en ville, la campagne "stationnez zen" a été lancée en mars dernier.
Un environnement apaisé, des couleurs vives et joyeuses. Pas de discours moralisateur ou stigmatisant, cette campagne a été imaginée pour accompagner les changements d'usages et de pratiques. Elle sera régulièrement affichée dans la ville. Vous trouvez dans les flyers disposés dans les commerces et lieux publics, les principales informations liées au stationnement en centre ville.

SIMPLIFIEZ-VOUS LE QUOTIDIEN, ABONNEZ-VOUS !

Les parkings à contrôle d'accès et sécurisés de Saint Roch, du Midou et depuis 2012 Dulamon proposent une palette d'abonnements en fonction de son usage.

À Saint Roch, les usagers peuvent s'abonner 24h/24 pour 29 euros par mois. Au Midou, on compte deux types d'abonnement mensuel, 7h-20h ou 24h/24 aux prix attractifs de 36 et 44 euros. Un forfait spécial pour les motos existe au Midou pour 26 euros par mois.

Depuis janvier 2013, deux nouveaux abonnements à destination des personnes travaillant en centre-ville et des résidents sont proposés :

✖ **Habitants du centre-ville.** Abonnement mensuel 24h/24 à des prix préférentiels allant de 19 à 35 euros en fonction du parking, Saint Roch, Dulamon ou Midou.

✖ **Personnes travaillant en ville.** Abonnement spécifique 24h/24 au parking Saint Roch pour 19 euros par mois.

Des critères sont requis pour bénéficier de ces forfaits, notamment vivre ou travailler dans un périmètre de rues à stationnement payant… Pour cela, des justificatifs sont à fournir, carte grise, justificatif de l'employeur attestant du lieu de travail dans le périmètre, ou encore justificatif de domicile.

Renseignements sur www.montdemarsan.fr, par courriel à stationnement@montdemarsan.fr ou par téléphone au 05 58 05 32 32

ZOOM SUR …

Le service du stationnement

▶ 5 agents (3 gardiens, 1 régisseur et 1 directeur) gèrent la régie des parcs de stationnement : accueil du public, maintenance, astreinte, suivi des travaux…

▶ 6 ASVP sont chargés du respect des conditions de stationnement et du recouvrement en cas non respect.

▶ Le conseil d'exploitation, créé en juin 2012 composé de six représentants du Conseil municipal et de trois personnes qualifiées. Il se réunit tous les trois mois et suit le budget, les comptes, la bonne marche du service…

L'OFFRE DE STATIONNEMENT EN CENTRE VILLE ET LES PRINCIPAUX TARIFS

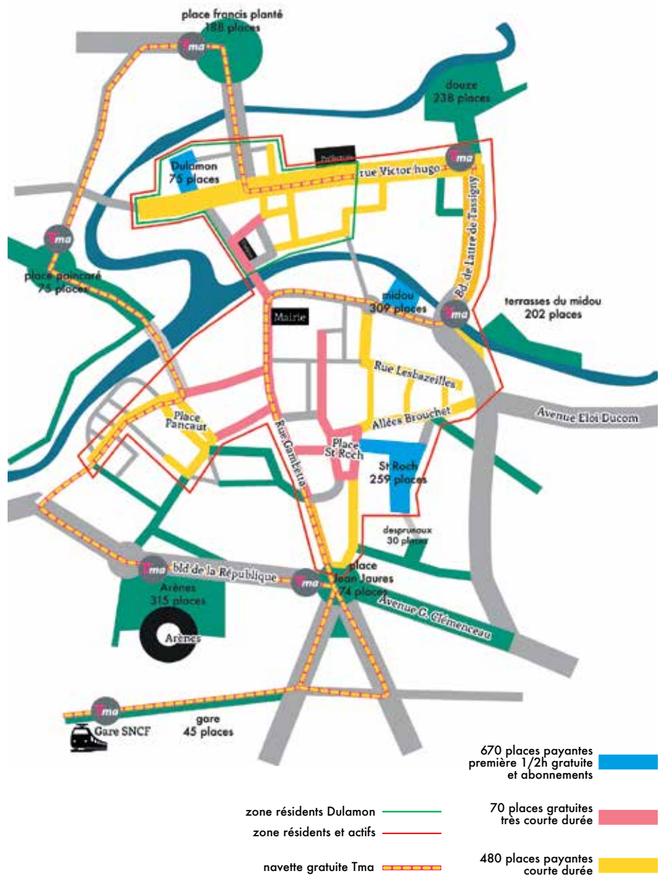

Usagers occasionnels

✖ 1170 places gratuites desservies par la navette Tma et presque 300 places de stationnement gratuit sur voirie

✖ 740 places en hypercentre avec la première demi-heure gratuite
- 670 dans les parkings en enclos
- 70 en hypercentre avec horodateurs spécifiques

✖ 480 places de surface avec horodateur
Jusqu'à 30 min : 0,50€ / 1h : 1,40€
1h30 : 2€ / 2h : 2,60€ / 4h : 5,20€€

Usagers réguliers et récurrents

Résidents

✖ Abonnements à partir de 19€/mois au parking Saint Roch

✖ 29€/mois à Dulamon (selon critères notamment de mobilité)

✖ 35€/mois au Midou

Salariés, agents de fonction publics, commerçants…

✖ Abonnements à partir de 19€/mois au parking Saint Roch

✖ 36€/mois au Midou (formule jour 7h - 20h)

PLUS DE 1400 PLACES GRATUITES À QUELQUES MINUTES DE L'HYPERCENTRE

✖ **1170 places gratuites** desservies par la navette urbaine Tma : Parkings de la Douze, Terrasses du Midou, Arènes, Gare et sur les places Jean Jaurès, Francis Planté et Raymond Poincaré pour les stationnements de courte ou de plus longue durée.

✖ **Un arrêt de la navette gratuite Tma** passe à la sortie de ces parkings. Prenez place à bord et descendez à n'importe quel moment du trajet en faisant un simple signe au chauffeur.
Et parfois, vous vous trouvez à une poignée de minutes à pied de votre destination.

✖ **Et aussi près de 300 places aux alentours**
Quai Silguy, rues des Remparts, P. Lisse, Martinon, Lalanne, Gal Lasserre, Batelière, Cherche-midi et boulevard de Candau, avenues Foch et Clémenceau…

✖ **Stationnement gratuit partout** (compris les parkings Dulamon et St Roch) entre 12h et 14h, le soir à partir de 18h, les jours fériés et le dimanche

PUBLICITÉ

groupe coopératif
MAÏSADOUR

Dans l'agglomération montoise comme ailleurs, nous nous attachons à promouvoir les produits de qualité et de nos filières agroalimentaires.
Ainsi vous avez rendez-vous dans nos points de vente :

Jardinerie MAÏSADOUR
Avenue Président Kennedy
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. : 05 58 46 22 61

SOUMO
SUD-OUEST MOTOCULTURE
2115, avenue du Maréchal Juin
40000 Mont-de-Marsan
Tél. : 05 58 75 25 27

DELPEYRAT
Station fondée en 1890
Avenue Président Kennedy
40280 Saint-Pierre-du-Mont
Tél. : 05 58 75 28 13

L'agenda culturel de la Ville est distribué avec le m2m

Vous voulez communiquer un événement dans l'agenda culturel ? Faites-le nous savoir !
communication@montdemarsan.fr / tél. 05 58 05 87 03

▲ Le jeu des 1000 euros

Le plus ancien des jeux radiophoniques, créé en 1958 par Henri Kubnick, reste l'une des émissions phares de France Inter. Il est présenté depuis 2008 par Nicolas Stoufflet et fait escale à Mont de Marsan le 17 mai prochain.
Ce jeu, enregistré dans les communes de France, est basé sur des questions de culture générale toutes envoyées par des auditeurs.
Il est inutile de s'inscrire à l'avance : la sélection des candidats au "Jeu des 1000 euros" adultes, spécial jeunes et spécial étudiants s'effectue sur place, avec le public.

Rendez-vous le vendredi 17 mai à 18h30
Au Château de Nahuques

Entrée libre et gratuite
Venez nombreux !

Sécurité et prévention de la délinquance : un suivi quotidien

Depuis 2010, la ville de Mont de Marsan dispose du CLSPD pour traiter des questions touchant à la sécurité des biens et des personnes. Point d'étape.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) a été créé en décembre 2010. Il est présidé par le Maire de Mont de Marsan et réunit tous les représentants des grandes instances concernées par les questions de sécurité et de respect des règles de vie en collectivité : le Préfet, le Procureur de la République et le Président du Conseil général, le Directeur départemental de la sécurité publique, l'Inspecteur d'académie…
Il définit une stratégie à l'échelle du territoire montois pour répondre aux attentes des habitants, en matière de sécurité et de tranquillité.
Tous les deux mois, ses membres échangent informations et bilans afin de mieux définir et mettre en place leurs actions.

7 DOMAINES D'INTERVENTION

Pour faciliter son travail de prévention et d'intervention, le CLSPD a retenu sept domaines spécifiques : les nuisances sonores, les problèmes liés aux établissements de nuit, l'errance urbaine, l'alcoolisation massive des jeunes, la vidéoprotection, la prévention routière et un renforcement de la coopération entre police municipale et nationale. Comme le fait remarquer Farid Heba, l'adjoint au Maire qui veille à la tranquillité publique, présent dans cette structure : "ces sujets sont voisins et se chevauchent, les citoyens qui travaillent le jour veulent dormir la nuit, et c'est justement durant cette période que d'autres métiers sont à l'œuvre pour donner aux noctambules des occasions de se distraire, et forcément ce n'est pas toujours compatible"

DE LA PRÉVENTION À TOUS LES ÉTAGES

Une charte de la qualité de la vie nocturne a été signée avec les professionnels de la nuit que sont les responsables de débits de boisson et de discothèques. Le but est de maintenir une tradition festive sur la ville, encourager les bonnes pratiques des responsables des établissements de nuit tout en veillant à la tranquillité publique. Tout n'est pas réglé mais chacun est désormais conscient de ses responsabilités. En cas d'abus, il y aura sanction ! En parallèle, une action de prévention et de sensibilisation en direction des jeunes sur le "binge drinking" est menée par trois jeunes du Service civique UnisCité, encadrés par un professionnel de l'association La Source.
Le CLSPD a été partie prenante dans l'installation de caméras de vidéoprotection, dans le choix des sites d'implantation, comme du bon usage de ces techniques de surveillance de la voie publique, avec le concours des services de l'Etat et de la Police nationale.

RESTER VIGILANTS SANS STIGMATISER

Le CLSPD ne manque pas de points à ses ordres du jour. Sont aussi au centre des débats : l'accompagnement des populations en errance et celles qui sortent de prison, la prévention de délinquance routière…
Farid Heba est conscient de l'attente des habitants dans ce domaine, même s'il s'empresse d'ajouter : "le niveau de délinquance à Mont de Marsan ? La plupart des maires de grandes villes nous l'envient mais restons vigilants et surtout ne stigmatisons pas des populations, des tranches d'âge, des établissements ou des quartiers, la sécurité est un problème global, c'est l'affaire de tous, ne nous créons pas de faux problèmes, il y en a assez de vrais à résoudre !".

Les Halles, un lieu de vie !

Après un an de fermeture suite au départ de la bibliothèque adulte vers la médiathèque, les Halles (au rez-de-chaussée du Théâtre), ouvrent de nouveau leurs portes au public depuis fin mars, avec un programme d'animations à l'année !

Les anciens montois ont certainement pour souvenir le temps où les Halles accueillaient plusieurs fois par semaine un marché. Mais ça, c'était avant… Tour à tour, commerce de biens culturels jusqu'en 2010, puis bibliothèque municipale, cet espace en plein centre-ville est resté clos depuis que cette dernière a migré vers la médiathèque du Marsan.
Comme nous l'explique Chantal Davidson, élue en charge des affaires culturelles et de la vie associative, "la municipalité souhaite que ce lieu conserve une activité tout à la fois culturelle, commerciale, et qu'elle crée un certain dynamisme au sein du quartier. Nous avons décidé de reprendre les rênes de ce lieu et de proposer une programmation qui réponde à ces attentes : à la fois culturelle, artistique, artisanale et commerciale parfois." C'est ainsi que le 23 mars dernier, dans le cadre de Foie Gras Expo, l'ouverture des Halles a commencé par un repas des producteurs, comme un clin d'œil au passé du lieu. S'en est suivi les Journées européennes des métiers d'art le week-end du 5 au 7 avril, en partenariat avec le Marsan agglomération et la Chambre des métiers des Landes, qui ont accueilli environ 30 exposants. Les portes des Halles vont donc être plus régulièrement ouvertes, au rythme des activités qu'elles accueillent, et si elles sont provisoirement fermées, c'est que quelque chose se prépare !

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- **du 3 au 31 mai :** Salon de peinture et de sculpture
- **du 10 au 16 juin :** 30 ans de France Bleu Gascogne (cf. article p. 9)
- **22 juin :** Les puces du rock, en partenariat avec Doctor Boogie (instruments de musique, vinyles, etc..)
- **du 2 oct. au 5 nov. :** Mont de Marsan Sculptures
- **du 12 nov. au 15 déc. :** Exposition du peintre Mumtaz Celtik

DU PREMIER CHÂTEAU MONTOIS AU THÉÂTRE / HALLES

Depuis 1803 et le réaménagement d'un local du couvent des Barnabites (qui se trouvait sur l'actuelle place de la Mairie) pour accueillir des spectacles, la Ville souhaitait se doter d'une vraie salle de spectacle. Celle-ci fut construite, en 1829 et 1830, en même temps que les Halles sur l'emplacement occupé primitivement par le Château-Vieux. Construit par Pierre de Lobanner, le Château Vieux est probablement le premier édifice de la ville nouvelle. Son rôle était autant de protéger la ville et ses habitants que de surveiller ces mêmes habitants. Petit à petit il perdit de son importance et devint un lieu de culte protestant puis une prison/tribunal avant de devenir un lieu de vie des Montois. Une transformation complète du Théâtre et des Halles a eu lieu en 1927.

▲ Foie gras expo, information et dégustation

Foie gras expo avait comme d'habitude donné rendez-vous aux professionnels à Nahuques en mars dernier.
Pour promouvoir leur savoir-faire et leur expérience, les producteurs ont prolongé leur salon en proposant au grand public un marché et un repas sous les Halles.
Quand l'information et la pédagogie rejoignent le plaisir des papilles, le message passe encore mieux !

PUBLICITÉ
COLAS
Sud-Ouest
TRAVAUX PUBLICS & PRIVÉS
461, allée Lagace - SAINT-AVIT
✆ 05 58 05 53 40

PUBLICITÉ
LES CASTORS LANDAIS
6 place Saint-Roch
MONT-DE-MARSAN
☎ 05 58 75 05 85
50 ans d'activité
Construction de maisons familiales
LES MEILLEURS PRIX TOUT COMPRIS

PUBLICITÉ
MATHIS COIFF'
coiffure messieurs
Shampooing + coupe + coiffage
Homme ..... 16€
Tarif militaire ..... 14€
Enfants de plus de 10 ans ..... 14€
Enfants de moins de 10 ans .... 12€
29, rue frederic Bastiat
Mont de Marsan
05 58 75 11 90

PUBLICITÉ
AGENCE IMMOBILIÈRE AQUITAINE
POUTET & ASSOCIÉS
1, Place St-Roch
Mont-de-Marsan
05 58 75 29 93
FNAIM
• ACHETER • MAISONS
• VENDRE VOTRE BIEN • APPARTEMENTS
• LOUER • LOCAUX COMMERCIAUX
• GESTION LOCATIVE - ASSURANCES
• SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ
www.agence-aquitaine.fr

Télex

▶▶▶ **Fête des Voisins** - vend. 31 mai - Rens. pour organiser : 05 58 05 87 52 - www.immeublesenfete.com >>> **Ouverture du PJSE** - certains samedis dans l'année de 8h30 à 12h (25/05 - 29/06) - Rens : 05 58 93 68 68 - montdemarsan.espace-famille.net >>> Le premier mercredi du mois c'est **marché à la brocante** à Saint-Roch (sauf en mai) - prochains marchés le 05/06 et 03/07 - 8h à 18h >>> Cérémonie d'**hommage aux Morts pour la France en Indochine :** 8 juin - stèle du rond point d'Indochine (route de Bayonne) >>> Faites enlever vos tags gratuitement par la Mairie - rens. : 05 58 06 69 55 ▶▶▶

PUBLICITÉ

GEVA

Créateur de maisons à vivre

Nos nouvelles réalisations vous garantissent :

- Une économie de chauffage
- Un confort d'été
- Un contrôle de vos consommations
- Une certification normes RT 2012

11, place Raymond Poincaré
MONT DE MARSAN
05 58 75 29 38
E-mail : geva.maisons@wanadoo.fr
site : www.maisons-geva.fr

(Moun do Brazil)

Samba au Moun

Dans le cadre magnifique du Parc Jean Rameau, Moun do Brasil revient avec une palette large et fidèle de la culture brésilienne dans un esprit festif, convivial et familial …

Los Cumbancheros invitent tous les publics à vivre l'expérience brésilienne du 4e festival Moun do Brasil. Pendant quelques jours, les Montois et tous les curieux pourront découvrir le plus grand pays d'Amérique du Sud dans toute sa diversité.
Concerts, expositions, conférences, marché, sport, restauration, buvettes, musique de rue, animations et jeux pour enfants…
C'est un programme vaste et diversifié qui se profile pour cette nouvelle édition.
Le village brésilien ouvrira ses portes le vendredi à 18h avec le mercado de noite brasileiro (marché de nuit : traiteur, boissons brésiliennes, produits bio, artisanat, fleurs, instruments de musique…). Marché qui se poursuivra samedi et dimanche toute la journée. Un village aux multiples facettes avec des expositions (peintures, vidéos, sculptures sur bois, bijoux, photos…), 5 scènes musicales, des buvettes, des bodegas pour la restauration, un espace pour enfants… En plus des différents concerts, de nombreuses animations ponctueront les journées : rassemblement d'amateurs de batucada, tournoi de foot, cours de capoeira, zumba, messe en musique, chasse aux trésors…
Laissez-vous entrainer jusqu'au village jaune et vert au son des groupes qui animeront rues et places montoises !

✖ Moun do Brazil **du 31 mai au 2 juin**
Rens. et intégralité du programme : www.moundobrasil.fr

(Salon)

Touches de couleurs seventies

À l'occasion du 30e Salon de peinture et sculpture de la Ville de Mont de Marsan et du 25e Salon des jeunes artistes, les anciennes halles, sous le Théâtre, accueilleront du 3 au 30 mai 2013 les œuvres originales d'artistes amateurs landais autour d'un thème commun : "Les années 70".

Ouvert au public du lundi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
L'ouverture le dimanche de 14h à 18h, se fera selon les réponses des artistes volontaires pour ces permanences.
Vernissage : vendredi 3 mai à 18h30
Remise des prix : vendredi 17 mai, 18h30

Rens. : Boutique culture / 05 58 76 18 74

Arte flamenco, 25ème !

Voilà 3 ans que le flamenco est inscrit au patrimoine de l'UNESCO, au titre des biens culturels immatériels, et 25 ans qu'il anime chaque début d'été à Mont de Marsan. Que réserve l'édition 2013 ?

Si le festival Arte Flamenco porte les couleurs du flamenco au delà des frontières françaises, notamment avec la programmation des plus grands artistes espagnols et les liens qu'il entretient avec l'Andalousie, il n'en est pas moins bien implanté dans le tissu local et régional, avec une fréquentation de 80% d'aquitains.

La volonté du festival est bien sûr de faire découvrir et transmettre ce goût pour le flamenco, cet art complexe et profond. Mais le festival s'oriente depuis quelques années à développer des propositions artistiques croisées, mêlant danse, musique, chant, arts visuels, littérature.

Découvrez tout le programme détaillé sur arteflamenco.org

AU PROGRAMME

Lundi 1er juillet
✖ **Utopia, de Marià Pagès**
Espace François-Mitterrand / 21h

Mardi 2 juillet
✖ **Diego del Morao**
✖ **La Moneta, paso a paso - Fuensanta La Moneta**
Café cantante / 20h

Mercredi 3 juillet
✖ **Majaretas – Compagnie Albadulake**
Théâtre / 15h30
✖ **Dos Almas – Diego Amador y Dorantes**
Café cantante / 20h

Jeudi 4 juillet
✖ **Baile de Palabra – Mercedes Ruiz**
✖ **Arcàngel et Esperanza Fernandez**
Café cantante / 20h

Vendredi 5 juillet
✖ **Metales – José Valencia et Pedro El Granaino**
✖ **Tomatito Sextet – Tomasito**
Café cantante / 20h

Samedi 6 juillet
✖ **Le poète et le duende,** textes de F. Garcia Lorca – Avec M. Vuillermoz et Dorantes
Théâtre / 17h
✖ **Abdengo – Farruquito**
Cantante gourmand / 20h (dîner-spectacle avec le concours de Michel Guérard)

ARTE FLAMENCO, C'EST AUSSI… du cinéma, avec projection de films et programmation de courts-métrages par la Médiathèque du Marsan, des expositions de gravures et estampes du XIXe siècles, des rencontres et conférences, des initiations au baile pour enfants et des stages (baile, cajon, guitare, compas et chant) pour les pratiquants adultes amateurs, des spectacles gratuits en centre-ville et le festival off chez les restaurateurs et cafetiers montois. Cette dernière formule, mise en place lors de l'édition 2010, donne aux rues du centre-ville un air sévillan bien agréable, les tables des restaurateurs s'animent de concerts gratuits et les bars poursuivent l'animation au fil de la soirée.

PUBLICITÉ

Télex

▶▶▶ **Nuit des musées** "Une nuit chez Dubalen" : le 18 mai ouverture du musée Despiau-Wlérick de 19h à minuit - 05 58 75 00 45 >>> **Vide greniers** – dim. 26/05 (parking Espace François Mitterrand - 8h/18h) - organisés par le Conseil de quartier Barbe d'Or/Carboué/Larrouquère - Inscrivez-vous gratuitement - Rens. 05 58 05 87 52 >>> Venez chercher gratuitement vos **sacs jaunes** chaque 1er jeudi du mois à la conciergerie des arènes (9h-17h) >>> **Permanences gratuites sur rdv :** avocats (1er et 3e mercredis du mois) - notaires et huissiers (1er mardi du mois) - CCAS - 05 58 46 64 40 ▶▶▶

▼ Un beau don au musée

Ces deux plâtres de 1899 sont des études préparatoires pour le décor sculpté destiné à la façade du Cercle des Officiers de Mont de Marsan (actuel Hôtel de Ville). Charles Despiau a représenté Athéna et Thésée.
Ce beau don au musée Despiau-Wlérick est l'œuvre de Mme Marie-Dominique Loffredo qui avait hérité ces masques de son père, M. André Sourigues. Ce dernier avait reçu ces œuvres en 1973 des mains de la fille du sculpteur Éloi Ducom qui lui même les avait reçus en don de Charles Despiau.

PUBLICITÉ

maison SÛR
RECRUTE

DEVENEZ
NOTRE MEILLEUR ATOUT

AGENCE DE MONT-DE-MARSAN
emploi@maisonsur.com
N° Vert 0 800 000 417
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

maison SÛR
Assurez l'avenir de votre maison

L'Afrique comme muse

Présentée dans le M2M n°26, l'exposition sur Anna Quinquaud se poursuit.

Ces quelques œuvres, parmi les 60 présentées, nous font voyager vers des rivages lointains tout en présentant le goût de la sculptrice pour le continent africain fait d'amour, de découverte, de considération et de délicatesse associés à une démarche de compréhension et d'introspection.

✖ Exposition "Anna Quinquaud, itinéraires africains dans les années 30" : jusqu'au 16 juin
✖ Visites guidées : 16 mai / 6 juin, 15h

ET AUSSI AU MUSÉE...
▶ **Fonds local d'art contemporain :** Grégoire Lavigne - 30 mai au 2 juin 2013
▶ **Activités pour le jeune public** (sur inscription auprès du service éducatif, au plus tard 48h avant la séance) : mercredis 22 mai et 19 juin 2013

Musée Despiau-Wlérick / 05 58 75 00 45
Entrée gratuite pour les expositions et pour toutes les animations

(Art contemporain)

Abstraction avec Albert Bitran

Déjà présent en 2009 lors de l'exposition "Noir absolu", Albert Bitran revient au Centre d'art contemporain. Une occasion de découvrir l'œuvre prolixe de ce peintre abstrait.

✖ Exposition "Albert Bitran" Jusqu'au 8 juin

Centre d'art contemporain Raymond-Farbos 05 58 75 55 84 cacrf.canalblog.com

Albert Bitran, après une période brève mais féconde, d'expérimentation dans la sphère de l'abstraction géométrique qui le fait remarquer et apprécier, s'est tourné vers une forme d'abstraction d'une autre nature. Pierre Daix résume cela : "C'est une peinture d'apparition de la forme et de la couleur, de la texture face au support vierge. Autrement dit, contre la géométrie de ses débuts, Bitran a conquis le mouvement, la dynamique de la peinture." Exposant dans toute l'Europe et en Turquie, sa terre natale, Albert Bitran est présent dans les collections publiques françaises (Centre Pompidou, musée de la ville de Paris, Fnac, Frac, abattoirs de Toulouse...) mais aussi au Danemark, au Pays-Bas, en Suisse, en Belgique, en Autriche, en Angleterre, en Norvège et en Suède. Sa sphère d'influence va même jusqu'en Turquie et aux États Unis via Cuba.

(Conférence)

Les FRAC : des trentenaires culturellement actifs et évolutifs

Les FRAC accomplissent un important travail d'acquisition et de diffusion de l'art et prennent un second souffle avec la création de nouvelles structures d'accueil des collections.

Depuis 1982 ans, les vingt-trois Frac ont rempli les missions confiées par l'État, les régions et d'autres collectivités territoriales : collectionner l'art de leur temps, le diffuser sur le territoire et le rendre accessible aux publics les plus larges. 26 000 œuvres ont été acquises auprès de 4 200 artistes, autant français qu'internationaux. Conçu initialement sans lieu dédié, un grand nombre des FRAC se sont installés dans des espaces devenus vite exigüs. Pour conserver, présenter et diffuser ces collections internationales en mouvement constant, il fallait franchir une étape et disposer de nouvelles capacités. Six des vingt-trois régions (dont l'Aquitaine) se sont engagées dans une nouvelle aventure en faisant le choix de bâtir un équipement pensé pour leur action. Quand un FRAC devient un lieu, sa dimension utopique et expérimentale originelle suscite des solutions architecturales expérimentales et novatrices... Bernard de Montferrand, ancien ambassadeur, président du Frac Aquitaine depuis 2007 et président de Platform, association qui regroupe les Frac, présentera le nouveau paysage culturel français et ces Frac de deuxième génération.

✖ Conférence : 14 mai
Auberge Landaise / 19h / entrée libre
Rens. : 05 58 05 32 39 / 06 81 05 72 15

(Résidence d'artiste)

Le FLAC N°2 : Grégoire Lavigne

La nature, surtout la flore, est la base de sa recherche artistique. Grégoire Lavigne travaille avec des végétaux vivants qu'il choisit pour leur forme ou leurs capacités à la manipulation plastique. Cela donne des installations végétales qui sont exposées en tant qu'objets, sculptures. A découvrir absolument !

Du 29 au 31 mai / Vernissage : 30 mai, 19h

PUBLICITÉ

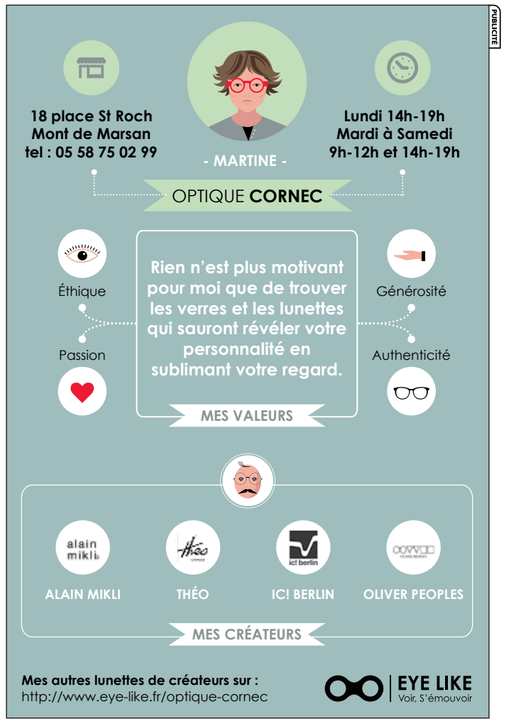

Télex

▶▶▶ **Moun do Brasil :** expositions, concerts, marché, cinéma, jeux pour enfants, danse... du 31 mai au 2 juin au parc Jean-Rameau - www.mountion Française de Cirque Adapté - 05 58 71 66 94 >>> **Festival Arts et Allures** - 14 au 16 juin - Arènes du Plumaçon – artsetallures.com >>> Les dobrasil.fr >>> **Marché des arènes** (tous produits) - tous les mardis >>> **Stage de cirque** pour les 5-12 ans - du 2 au 4 mai au Pôle culturel du Marsan - Associa-Montois peuvent retirer un **composteur individuel gratuit** en bois sur le site du SICTOM - infos, commandes : 05 58 06 74 74 - www.sictomdumarsan.org ▶▶▶

▲ 2 titres de Champions de France

pour le squash de Saint Jean d'Août

Ce n'est pas un poisson mais lundi 1er avril à Blois aux championnats de France de 4e série, les 2 titres sont revenus aux 2 pensionnaires montois, Mirentxu Arrayet (classée 4D) chez les femmes qui s'est imposée au finish 11-9 au 5e jeu contre Pauline Even (4A) du comité Bretagne, et Loïc Sère (classé 5D) qui bat Thomas Boucher (4A) du comité Rhone-Alpes et remporte le titre sans concéder le moindre jeu.

Ils succèdent tous deux à Thierry Paret champion de France en 2011 et à Karine Redon championne en 2010 dans la même catégorie. Avec 4 titres en 4 ans le squash de Saint Jean d'Août et ses 157 licenciés peut être fier de ses résultats nationaux.

L'agenda Sport&Loisirs

FOOTBALL Stade Montois

CFA - Stade de l'Argenté

▶ 27 avril : Colomiers
▶ 11 mai : Monaco 2
▶ 25 mai : Aviron Bayonnais

RUGBY Stade Montois

Stade Guy Boniface - Top 14

▶ 4 mai : Bayonne

PASS'SPORT MONTOIS

Vacances d'été 2013

▶ Stages mer ***(10/16 ans)***
- 1er stage du 1er au 5 juillet
- 2e stage du 8 au 12 juillet
- 3e stage du 26 au 30 août

Inscriptions : début mai au PJSE

▶ Activités sportives ***(10-16 ans)***

Proposées par le PJSE et les associations montoises.
(dates connues courant mai)

▶ Stages multisports

Encadrés par des éducateurs du PJSE (dates connues courant mai)

Pass...sport 6/10 ans

2e période : jusqu'au 24 mai
Aïkido, athlétisme, basket féminin et masculin, équitation, escrime, judo, karaté, rugby, tennis de Table

Ecole de natation adultes et enfants
(à partir de 6 ans)

2e période : jusqu'au 17 juin

Bébés nageurs
Pour les enfants de 5 mois à 6 ans

2e période : jusqu'au 17 juin

Randonnées pédestres pour adultes

1 à 2 par mois, randonnées de moyenne montagne (Pyrénées Atlantiques et Hautes-Pyrénées)

▶ 15 et 29 mai

MERCREDIS AUX CENTRES DE LOISIRS

Du 15 mai au 3 juillet

NAHUQUES

▶ 6 ans : Le temps est à la fête

De nombreuses animations pour célébrer les différentes fêtes de cette période : fête du jeu, fête des mères, fête des voisins, fête des pères, fête du pain, fête de la musique, fête du cinéma, fête de la fête.

▶ 7 ans : L'amérique du sud

Confection de drapeaux de l'Amérique du sud, approche de la capoeira, confection et décoration de maracas en terre, confection de flûtes de pan, jeux musicaux, petit spectacle et exposition des œuvres, jeux divers : sportifs, de pleine nature, de défis, de relais....

▶ 8 ans : Promenons nous dans les bois

Collecte d'éléments naturels et initiation à la confection d'arc et flèches en bois, de cabanes, confection de cible sur le thème des animaux des bois, de tableaux en tressage, de cadres nature, de mobiles nature, journée des petits trappeurs, journée des aventuriers... Jeu : "je me fonds dans la nature" : déguisements végétalisé, photos..., jeux divers : sportifs, de pleine nature, de défis, de relais....

▶ 9/13 ans : Poissons de l'océan, des mers et des rivières

Confection de cadres photos, prise de photos avec appareils numériques, confection d'un aquarium stylisé,
histoires à inventer et chants sur le thème de l'océan, confection d'une fresque aquatique, grand jeu sur le thème de l'océan, course à l'as, la pêche miraculeuse, jeux divers, sportifs, de pleine nature, de défis, de relais....
15 mai : intervention Caniscola : j'ai peur des chiens, que dois-je faire devant un chien errant ?
22 mai : Sortie à Contis, visite du phare et jeux de plage et collecte d'éléments naturels
26 juin : sortie à l'étang de Ménasse : pêche et jeux
3 juillet spectacle flamenco-cirque au théâtre

MAISON LACAZE

▶ 3 ans : Les 4 éléments : la terre, l'air, le feu et l'eau

Création d'objets en argile, plantations de graines en pots, fabrication de cerf-volants et d'éoliennes, créations de cadre "pompier", fabrication de lampions et photophores, jeux d'équipe, relais, parcours tricycles, trottinettes...
Sortie le 13/06 : Visite de la B.A 118
Sortie le 26/06 : Lac de Maguide à Biscarosse

▶ 4 ans : La musique et les marionnettes

Fabrication d'instruments de musique, jeux musicaux : cerceaux, béret musical, mimer un instrument, jeux sur l'ouïe et l'écoute : les musiques du monde, deviner un instrument, atelier d'écriture de chanson en dessins, ateliers percussions, création d'une fresque sur la musique, fabrication de marionnettes, création d'un conte musical, élaboration d'une affiche "Fête de la musique", jeux de coopération, parcours vélos, relais, jeux extérieurs...
3 juillet : spectacle "les 4 ans et la musique"

▶ 5 ans : Martine autour du monde

Le Brésil : Création d'un drapeau brésilien géant, d'une affiche sur les enfants autour du monde, tableaux individuels de danseur/danseuse avec photos, fabrication de maracas, bandeaux brésiliens et diadèmes, initiation à la capoeira avec intervenant Carlos le 29 mai.
Les Etats-Unis : Fabrication de pinatas et masques mexicains, initiation au hip-hop, tableaux individuels de statue de la liberté avec photos, journée américaine : confection de milk-shakes, verrines, menu américain, goûter pop-corn...
L'Espagne : Modelage taureau ou tête de taureau, initiation à la danse sévillane, fabrication d'un bandeau "Espagne" et coiffures chignons pour les filles +fleur, jeux d'équipe, ateliers foot, jeux de balles, parcours motricité, vélos...

Rens. : Pôle Jeunesse Sports Éducation
Château de Nahuques
05 58 93 68 68
sports@montdemarsan.fr
www.montdemarsan.fr
(rubrique espace famille)

État civil

Naissances

✖ Janvier
Foucaud Boutet, Damia El Kaoutari, Aya El Fentrouss, Mayron Houmadi Caillava, Julia Mirambeau, Jade Thomas, Louis Le Baillif, Marie Lainé.
✖ Février
Lukas Garoste, Alice Bertheol, Salim Moumine, Tessa et Louna Huet, Léo Glantzmann, Théo Ducournau, Talliah Gallet Napoli, Jules Langlade, Callixte Journé, Louise Peirs, Esteban Stienne, Diego Marcouiller, Zoé Mahieu, Valentin André, Juliette Malgor, Victoire Labat Lacaze, Eva Chambaud, Yanis Sauboua.
✖ Mars
Iolanda Desplats, Kaoutar Changhoufi Chantah, Mathéo Carrère, Ilian Garcia, Florian Delcambre, Louis Calvet, Mateo Lefebvre, Manoé Belingard, Valentine Herlemont, Naomie Breda, Lylou Castagnos, Morgane Cougnon, Amaïa Duloste Issagarre, Louise Béziat, Roy Matar, Gabriel Fernandez, Ilyès Mellah, Ziad Ghanem, Antsasoa Ramorasata, Mathis Busquet.
✖ Avril
Liam Gardenal Botcazou, Marc Ginesta.

Mariages

✖ Février
Miridjan Agopian et Zarina Muradova,
✖ Mars
Karim Aly et Raymonde Motet.

Décès

✖ Janvier
Christian Salis, Georges Legrand.
✖ Février
Claude Bouniort, Jean-Marie Malergue, Robert Dubernet.
✖ Mars
André Heyère, Geneviève Lesperon, Léoncia Saint-Lezer, Mathilde Schetrit.
✖ Avril
Pierre Audouy.

Rythmes scolaires : se donner le temps de la réussite

Majorité municipale

Liste UnAutreMont2

Hervé Bayard, Bertrand Tortigue, Chantal Davidson, Chantal Lutz, Jean-Pierre Pinto, Éliane Darteyron, Marie-Christine Bourdieu, Thierry Socodiabéhère, Chantal Couturier, Annie Hillcock, Jeanine Lamaison, Philippe Eyraud, Guilayne Nailly, Jeanine Boudé, Catherine Picquet, Arsène Buchi, Bruno Rouffiat, Farid Heba, Michel Mége, Jean-François Lagoeyte, Nicolas Tachon, Olivier Bousquet, Cathy Dupouy-Vantrepol, Claude Taillet, Thibault Agueil, Danielle Linxe

contact@unautremont2.fr
Permanence des adjoints au maire tous les samedis matin de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville

La réforme des rythmes scolaires est un sujet sérieux. Parce qu'il touche directement à la vie de nos enfants. Toutes les études semblent aujourd'hui démontrer que les temps d'apprentissage des enfants seraient mieux adaptés sur une semaine étalée à quatre jours et demi. Partant de ce postulat, le Gouvernement a pris un décret au début de l'année 2013.
Depuis, on voit bien l'extrême difficulté qu'il rencontre pour le faire appliquer dès la rentrée 2013. La très grande majorité des communes a reporté la mise en place de cette réforme à septembre 2014. Y compris de nombreuses grandes villes socialistes : Lille, Lyon, Strasbourg, Montpellier... En Aquitaine, sur les 12 plus grandes villes, 10 ont reporté la mise en œuvre de la réforme.
Il y a plusieurs raisons essentielles à cela. De nombreuses questions subsistent, et se font même de plus en plus inquiétantes au fil du temps. Des problèmes importants sont soulevés, plus ou moins ouvertement, par tous les élus qui travaillent sur ce sujet.
Dans les communes qui appliqueront les nouveaux rythmes scolaires dès 2013, on voit monter l'inquiétude des parents d'élèves comme des enseignants. Ils soulignent qu'au final les enfants passeront plus de temps dans l'école et que leurs journées ne seront donc pas allégées. C'était pourtant le but de la réforme...
De nombreuses questions se posent également quant à la qualité, à la pertinence et à la cohérence des activités éducatives qui seront mises en place pour les enfants.
À Mont de Marsan, nous avons souhaité consulter les parents et les conseils d'écoles. Les résultats ont été très clairs en faveur du report en 2014. Le Conseil municipal en a pris acte le 28 mars dernier.
Malheureusement, et une fois encore, cela ne s'est pas fait dans un climat démocratique serein. Discours moralisateurs, démagogiques, et finalement mensongers. Décidément cela semble à la mode...
Nous avons désormais l'habitude de ces méthodes. Passons.
Pour l'opposition, nous n'aurions pas dû écouter les parents ni les conseils d'écoles. Et appliquer la réforme contre leur avis.
Mais comment imaginer une telle chose ? Comment mettre en place de nouveaux rythmes scolaires sans entendre ce que disent les parents et sans l'appui des conseils d'école ? Drôle de conception du dialogue et de la concertation...
Mais surtout c'était un risque majeur de couacs, de cafouillages, et donc d'échec. Il s'agit de la réussite de nos enfants. Nous ne pouvions pas prendre ce risque !
Les services municipaux et les élus de la majorité travaillent donc dès aujourd'hui pour mettre en œuvre dans les meilleures conditions ce lourd chantier en septembre 2014.
Bouleversements pour tout le monde sportif et associatif, impact financier important pour les communes et certainement sur les impôts, risque d'inégalité entre les écoles selon les capacités financières et humaines des communes, risque d'emplois précaires pour les futurs intervenants, réorganisations humaines et matérielles importantes dans toutes les communes...
Ne nous y trompons pas, cette réforme des rythmes scolaires aura des incidences larges et importantes. Prendre le temps de l'observation, de la concertation, et de la préparation, c'est prendre le temps de la réussite !

Promesses de campagne

Opposition municipale

Liste Ville d'Avenir

Geneviève Armengaud, Alain Baché, Michèle Berdot, Jean-Michel Carrère, Alain Gaston, Abdallah El Bakali, Renaud Lagrave, Rose Lucy

contact@ensemblepourmontdemarsan.org
www.ensemblepourmontdemarsan.org
Permanences à la Mairie, le 1er samedi du mois, au 2ème étage à droite

Pendant trois mois, tout particulièrement en Conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires ou lors des cérémonies des vœux de la Ville et de l'Agglomération, la Maire de Mont de Marsan a répété tout le mal qu'elle pensait de l'organisation de la semaine scolaire des écoles sur quatre jours. Avec force, elle a affirmé qu'elle a toujours voté contre en tant que mère et qu'elle la juge nuisible en tant que médecin.
Dans le même temps, persuadés que la réussite des élèves passe une répartition plus équilibrée des temps d'école sur cinq jours, les élus de l'Opposition municipale ont demandé, dès le mois de décembre, que soient inscrites au budget de la Ville les sommes nécessaires pour ce changement, permettant ainsi de bénéficier de l'aide financière de l'État pour les communes engageant la réforme en 2013. En vain. Rien n'a été prévu. Et c'est sous le prétexte que "ça coûte cher" et que "il n'y a que les imbéciles qui ne changent pas d'avis" que la majorité municipale a choisi le report à septembre 2014 du réaménagement de la semaine scolaire.
Entre temps, il est vrai qu'il y a eu une consultation des familles, via une enquête sous la forme d'un questionnaire papier distribué juste avant les vacances d'hiver ou par Internet. Le vote par Internet, vanté comme sûr, s'est avéré ouvert à tous, Montois ou non, et permettait de voter plusieurs fois si l'on avait plusieurs ordinateurs !!! De plus, la méthode utilisée n'excluait pas les doublons entre les deux formes de questionnaire. Sur ces sujets, nous avons alerté la municipalité et la presse... Sans résultat.
Sans résultat car la décision était déjà prise. Une dépense supplémentaire pour les élèves, pour les écoles, ce n'est pas prioritaire. Le seul résultat de l'enquête mis en avant est la date de la mise en place de la réforme. Pourtant, les réponses aux questions concernant les choix des parents pour leurs enfants montrent des intentions très stables : ceux qui gardent leurs enfants le mercredi continueront à les garder le mercredi après-midi ! Ceux qui les conduisent au centre de loisirs aussi !
On nous a dit que les parents et les enseignants sont inquiets. Nous sommes persuadés que s'ils avaient pu disposer de réponses plus claires sur les transports, la restauration scolaire et l'organisation des activités proposées par la Ville, leurs réserves auraient été levées.
Car, malgré les difficultés inhérentes à un changement aussi important, les services municipaux compétents étaient prêts à organiser pour la rentrée prochaine les activités prévues dans le décret. Mais les échanges en conseil municipal n'ont porté que sur les problèmes de recrutement des personnels supplémentaires nécessaires ou sur le supposé manque de qualification des jeunes éligibles aux emplois d'avenir. L'Opposition est montrée du doigt quand elle propose d'embaucher des jeunes en raison du coût, nous assumons ce choix plutôt que celui de financer des places supplémentaires de parking.
Les écoles landaises ont la particularité, rare en France, de connaître la semaine de 4 jours depuis vingt ans. Nous connaissons donc bien ses effets négatifs et nous sommes conscients de la nécessité de changer et des moyens d'accompagnement appropriés.
Pour sa part, l'État crée des postes d'enseignants, notamment pour les moins de trois ans ou pour le dispositif "plus de maîtres que de classes", il relance la formation initiale (78 professeurs stagiaires et étudiants feront leur rentrée dans la nouvelle École Supérieure du Professorat et de l'Éducation en septembre prochain à Mont-de-Marsan) et il programme l'entrée de l'école dans l'ère du numérique.
"La commune se dotera d'équipements scolaires modernisés et l'encadrement des élèves sera renforcé. Notre priorité : des écoles agréables, bien équipées, des temps périscolaires forts". Ces deux phrases sont extraites du programme de la majorité municipale. Promesses de campagne...
Les élèves montois, comme une minorité dans le département des Landes, attendront donc une année de plus pour mieux vivre leur scolarité dans un rythme plus conforme aux apprentissages. Comme toujours, cette attente pénalisera les plus faibles, les plus démunis. La Ville de Mont-de-Marsan pouvait changer cette fatalité : elle en a décidé autrement.

PUBLICITÉ

MADELEINE

MONT DE MARSAN

DU 17 AU 21 JUILLET 2013

Les Landes en capitale MONT de MARSAN

ABONNEMENTS 05 58 75 39 08

TOUTES LES INFOS FETESMADELEINE.FR

OUVERTURE BILLETTERIE LE 10 JUIN